

POLITIQUE FÉDÉRALE

La religion ne peut légitimer la violence martèle le BQ





André Léonard
février 7, 2024

Le Bloc Québécois a de nouveau déposé hier à la Chambre des communes le projet de loi visant à éliminer l'exception religieuse de la loi qui criminalise les propos haineux ou incitant à la violence.

Le Bloc Québécois en appelle à la collaboration des députés de tous les partis représentés au Parlement, afin que ce projet de loi non-partisan, initialement déposé en novembre dernier, puisse être débattu puis adopté rapidement.

Extrait : Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle

00:00

00:00

